



Sommaire

Résumé de la situation de sécurité alimentaire
p.1

Analyse de la disponibilité alimentaire
p.2

Conditions climatiques
p.2

Situation agricole et élevage
p.2

Accessibilité des produits alimentaires disponibles
p.3

Conclusion et recommandations
p.5

Résumé de la situation de sécurité alimentaire

La période couvrant les mois de juillet et d'août 2017 est marquée par un régime pluviométrique plus ou moins régulière particulièrement au mois d'août. En effet, 75% des communes enregistrées ont recues au cours du mois de juillet des précipitations de l'ordre de 100.8 à 240.8 mm. Quant au mois d'Août, 91.7% des communes ont reçu des précipitations au-dessus de 100 mm, soit de l'ordre de 101 à 277 mm. En outre, les moyennes mensuelles sont 143.8 mm pour le mois de juillet et 151.6 mm pour le mois d'Août. Globalement, ces pluies ont facilité la mise en place de certaines cultures lors de la campagne d'été, la croissance d'autres cultures existantes. De plus, certaines récoltes ont été aussi observées à travers les communes comme celles du maïs, de l'avocat, du vigna, de la banane, de la pistache, de la patate, du manioc, de l'igname, de l'arbre à pin, de l'arbre véritable, des oranges douce et sure, de citron, de chadèque, d'ananas, de la canne à sucre au mois de juillet tout en étant plus importantes au niveau du mois d'août. Ainsi, l'offre en produits locaux à travers les marchés a connu une certaine augmentation. Aussi, une réduction de prix de beaucoup de produits a été enregistrée. En effet, la baisse de prix a affecté 77.8% des produits locaux en juillet et 66.7 % au mois d'août. En revanche, la hausse de prix a affecté 22.2% des produits locaux en juillet et 33.3% en Août. Cependant, 50% des produits importés ont connu une baisse en juillet alors que 62.5% ont connu une baisse contre 37.5% qui ont connu une hausse en Août. Il est à noter que les plus forts taux de variation de prix obtenus concernent le pois inconnu qui a accusé un taux de (-12.5%) au mois de juillet et le pois congo 13.2% en Août. Les autres produits ont accusé des taux de variation allant de (-7.7%) à 8.2% en juillet et de (-12.8%) à 4% en Août. D'une manière générale, la situation alimentaire au niveau du département semble être améliorée au cours de cette période avec l'augmentation de l'offre en produits locaux qui a facilité la baisse de prix de certains produits bien que le faible pouvoir d'achat des ménages persiste encore. De plus, la préparation pour la rentrée des classes en septembre a laissé pendant la situation économique des ménages vu que les récoltes sont presque toutes vendues vidant ainsi toutes les réserves. En outre, les perspectives sont jusqu'à présent bonnes, vu que la période de récoltes de maïs, de pois inconnu, de banane, de l'avocat, de manioc, de l'igname, des citrus bien que faible n'est pas encore à sa fin. Malgré tout, la situation alimentaire au niveau du département reste à surveiller vu qu'on est encore période cyclonique. En outre, les menaces comme la hausse du prix du carburant, l'instabilité socio- politique sont encore là et à n'importe quel moment pourraient basculer la situation.



Figure 1: Récolte haricot au marché de St Raphaël

En ce sens, il est nécessaire d'y mener des actions pouvant pallier à un éventuel problème alimentaire. Parmi les actions à entreprendre, il y a lieu de poursuivre les recommandations faites antérieurement:

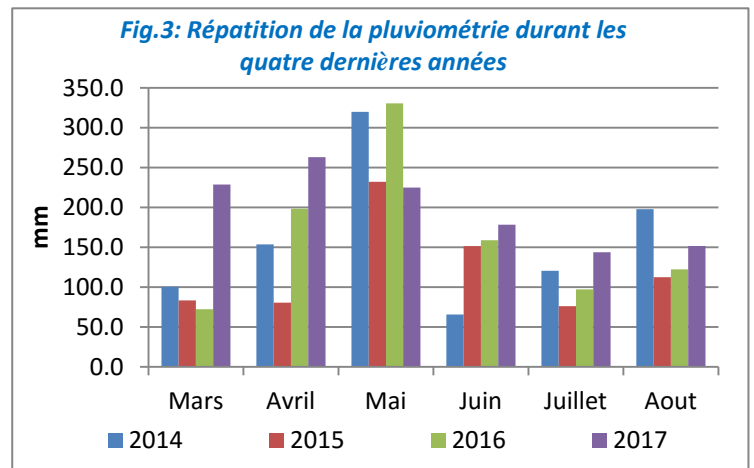
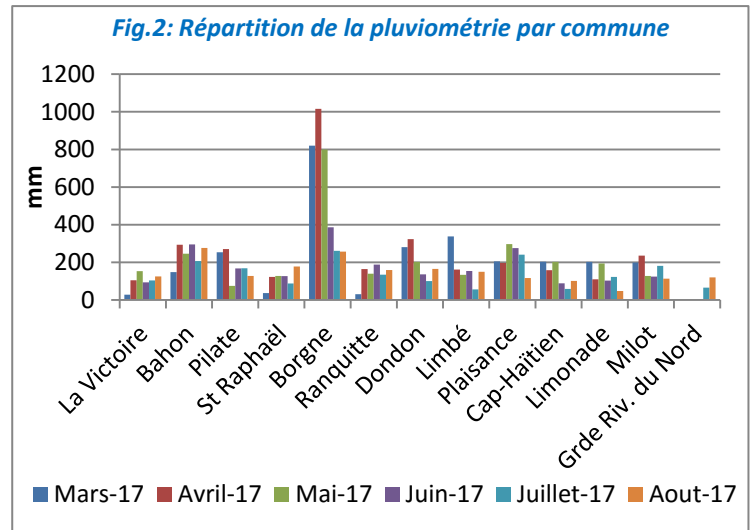
Il s'agit de :

- Planifier des interventions correspondant à la période cyclonique qui est déjà là;
- Promouvoir des activités de création d'emplois au bénéfice des ménages pauvres;
- Poursuivre les encadrements des exploitants en paquets techniques et intrants agricoles.

Analyse de la disponibilité alimentaire

Informations sur les conditions pluviométriques

Bien que pour la période précédente les pluies aient été plus abondantes, au cours des mois de juillet et d'août de fortes pluies ont été aussi enregistrées au niveau du département. Les précipitations mensuelles enregistrées ont dépassé 100 mm pour la majorité des communes. En effet, 75% des communes enregistrées ont reçues au cours du mois de juillet des précipitations de l'ordre de 100.8 à 240.8 mm. Par contre, les communes de St Raphaël, du Limbé et du Cap-Haïtien représentant les 25% n'ont reçu respectivement que 87.8, 56.6 et 58.8mm. Quant au mois d'août, 91.7% des communes ont reçu des précipitations au-dessus de 100 mm, soit de l'ordre de 101 à 277 mm. Cependant, pour la commune de Limonade, les précipitations sont très faibles et atteignent 47.6mm soit 8.3%. En outre, les moyennes mensuelles sont 143.8 mm pour le mois de juillet et 151.6 mm pour le mois d'août. Par ailleurs, les communes recevant les plus grandes quantités de pluies sont Plaisance et Bahon au mois de juillet et Bahon, Borgne au mois d'août. Par comparaison de l'année 2017 avec les trois dernières années, on a enregistré plus de pluies en juillet 2017 soit une moyenne de 143.8. Par contre, en août 2014 on avait enregistré plus de pluies soit une moyenne de 197.9 mm. Cette année, on a remarqué une plus bonne



répartition des pluies à travers toutes les communes qui a permis un bon développement des cultures. Contrairement en 2016, où, au début de ces deux mois, on avait enregistré un manque de pluie au niveau de presque toutes les communes qui a négativement affecté certaines cultures en maturation comme le maïs, le vigna (Figures 2&3).

Situation agricole

Contrairement à certaines années antérieures, la situation pluviométrique était plus ou moins favorable à la réalisation de certaines activités agricoles à travers la majorité des communes du département au cours de cette période. Les exploitants ont semé du haricot et planté de l'igname, de la banane au niveau de la commune de Pilate. A Plaisance, ils ont commencé avec le labourage des terres pour la culture du haricot juillet-septembre. Pour le mois d'août, le BAC n'a pas distribué de semences. Cependant, certains planteurs ont contribué en achetant leur semences de chou pomme, de piment piqué. Pour cette campagne de haricot, les planteurs étaient très motivés bien qu'ils faisaient face à des problèmes de rareté de main d'œuvre et de semences de qualité. Aussi, une rareté de semence de haricot sur le marché local a été remarquée, conséquence des pertes de plantations de mars par les intempéries. A la 4^e section Mapou on était en train d'activer la régénération des parcelles plantées en cacao par des tailles. A noter que les ignames se portaient très bien par rapport aux pluies reçues en ces trois derniers mois. Au niveau du Borgne, la préparation de sol a été réalisée pour les plantations du mois d'août. En outre, les semis du pois congo, du vigna, de l'haricot, de la pistache et la plantation de la patate douce ont été réalisés à Ranquitte au mois de juillet. A noter qu'au niveau de cette même commune, le mois d'août a été marqué par les semis et les plantations de haricot, du vigna, de la pistache, du maïs et de la patate douce. Pour la commune de Bahon, on a observé de la préparation de sol et des semis de maïs et de vigna et aussi la plantation de gingembre, de bananier, de manioc. À travers toutes les sections communales il y eut des semis et des plantations de maïs, de vigna, de banane, de petit-mil, de patate, de manioc, d'igname et le haricot particulièrement au niveau de la 3^e section Montagne Noire en profitant la saison de pluie. Quant à Dondon, les sols étaient en préparation pour la campagne d'été. Dans le cadre de la préparation de sol pour la mise en place du haricot, le service du labourage à traction animale et manuelle s'est réalisé à travers toutes les cinq sections communales.

Environ 90ha de terres ont été déjà préparées à Mathador, Bassin Caïman, Laguille, Brostage, Haut du Trou. Les produits plantés étaient de types banane, igname, canne à sucre, patate, taro. D'un autre côté, 60 à 70% des parcelles étaient en bon état, en particulier les parcelles de maïs. A Port Margot, le mois de juillet n'a pas connu beaucoup de chutes de pluies. Des préparations de sols ont été effectuées pour certaines cultures comme le haricot, le malanga, le riz, le maïs, la banane et le maraichage pour la campagne d'août et de Septembre. Au mois d'août, beaucoup de parcelles étaient en train d'être préparées pour la plantation de riz, d'arachide, de maïs, de haricot, de malanga, de banane ect. Certaines parcelles étaient en phase de croissance pour les cultures de maïs et de manioc. Cependant, on note un manque de disponibilité en main d'œuvre. Aussi une chute de bananiers par le vent. A noter qu'une superficie plus élevée a été emblavée en haricot au niveau de la 4^e section Haut Petit Borgne. Le 16 Août, une forte pluie a occasionné la chute de beaucoup de bananiers à travers certaines parcelles au niveau de la commune. De plus, à Limonade, les activités agricoles du mois de juillet étaient la préparation de sol pour la plantation d'igname, de piment, de malanga et de la banane et la plantation proprement dite de l'igname, de malanga, de la banane. Pour la commune de St Raphaël, il y avait une rareté de pluie. On était en pleine campagne rizicole et on récoltait aussi le riz. On a remarqué aussi l'avancement de la campagne maraichère. L'établissement de pépinière et les semis de poireau, d'épinard, de piment ont été enregistrés. Bien qu'en de très petite quantité, la commune recevait de la pluie quotidiennement au cours du mois d'août. On y en profite pour semer du poireau, de la tomate. On a préparé aussi le sol et on a fait le repiquage du riz. De même, à La Victoire, les parcelles de maïs étaient en mauvais état à cause du manque de pluies car la commune a reçu de pluies mais de manière sectorielle. En revanche, les parcelles de gingembre étaient en bon état de croissance.

En termes de récoltes, ces dernières sont plus denses au mois d'août. En effet, les récoltes de maïs, de l'avocat, du vigna, de la banane, de la pistache, de la patate, du manioc, de l'igname, de l'arbre à pin, de l'arbre véritable, des oranges douce et sure, de citron, de chadèque, d'ananas, de la canne à sucre étaient observées à Ranquitte au mois de juillet. Cependant, au mois d'août, on a récolté de l'avocat et de la noix de cajou et aussi du maïs, du vigna, de la banane et de l'arachide. Il est à noter que les récoltes de maïs et de la pistache ont accusé un taux de réussite allant de 90 à 95%. Ainsi, cette saison est classée meilleure par rapport à l'année dernière. Le mois de juillet est particulièrement un mois de récolte du haricot, du vigna et de la noix de cajou. A Bahon, il y eut des récoltes d'ananas, de la noix de cajou, d'oranges sures, de l'arbre à pin, de la banane, de la canne à sucre, de l'igname siguine. Au mois d'août, on a récolté du vigna, de l'arbre à pin, de la mangue, de l'orange sure, de l'ananas, du haricot noir et de l'igname. Quant à Port Margot, les parcelles sont à 80% déjà récoltées. Certaines parcelles de maïs, d'arachide, de manioc, de banane sont en récoltes. La production d'arachide était un peu satisfaisante durant la période écoulée. Pour Limonade la pistache et la banane étaient en récolte tandis qu'à Pilate, on récoltait du maïs, de la banane et de l'igname. Enfin à Dondon, les produits récoltés étaient de types maïs, banane, igname, canne à sucre, mirliton, patate, taro.

En termes de distribution, 2000 plantules de bananier PIF pour 1 ha et de 3500 plantules de piments pour 0.5 ha ont été livrées à Plaisance. Au niveau de Bahon, on a enregistré une distribution de semences de petit mil, don de l'Université Quisqueya. Cette distribution a visé 140 sacs de 2 marmites pour 550 bénéficiaires. Les communes de Ranquitte et de St Raphaël en ont reçues aussi. De même, La Victoire a reçu 290 petits sacs de petit mil de 2 kg. Cependant, on a livré les semences trop tard et la quantité distribuée était loin d'être suffisante. De même, Dondon a reçu 75 petits sacs de 1 marmite pour 18.75 ha et 150 bénéficiaires. Cette distribution se fait dans le cadre d'essai de variété « pipimi papè pichon » dans les trois sections de la commune à savoir Bassin caïman, Mathador et Laguille. Aussi, au Limbé, une distribution de semences de maïs et de pois de souche reçu de la DDAN en juillet 2017 soit 30 marmites de maïs pour 4 ha et 38 bénéficiaires et 16 lbs de pois de souche pour 14 bénéficiaires. Enfin, au Borgne, on a distribué 2 sacs de maïs et ½ sac de pois de souche dans la commune.

Pour ce qui concerne les contraintes, des parcelles de piment ont été attaquées par des pucerons et des chenilles à Plaisance. Aussi, à Limonade, l'aphide et la fourmi ont attaqué le vigna ; Le maïs est attaqué par la chenille et la fourmi ; La banane par le sigatoca, la patate douce par le sylas formicarius et l'igname par le maroca. Quant à Port Margot, certaines parcelles ont subi l'attaque des insectes tels que fourmis, cochenilles et criquet. De même à Pilate, il y a encore des fourmis qui envahissent les plantes et qui donnent des problèmes dans des zones comme Poidou, Cochonette, Titus ect. Pour Bas Limbé, aussi des fourmis envahissantes (fourmis folles) réapparaissent. Pour y remédier on a procédé à l'aspersion des fourmis. Pour l'invasion on a ciblés 4 localités ; Bois Neufs, Bout de fer, Pharges et Mondion. Cependant, A l'Acul du Nord, certaines parcelles souffrent de stress hydrique au cours du mois de juillet.

Situation du bétail

Jusqu'à présent, la situation animale demeure plus ou moins normale au niveau des communes en termes de disponibilité en fourrage et en eau. Cependant, certains d'entre eux ont été frappés par certaines maladies au niveau de certaines communes. C'est ainsi que le MARNDR a fait des interventions en termes de dépistage, rétention placentaire, dystosie et castration, sur 80 bœufs, 92 caprins, 139 porcins et 18 équins à Limonade.

ACCES AUX ALIMENTS

Disponibilité des produits

Jusqu'à date, les marchés demeurent bien approvisionner au niveau du département. Par exemple, du côté de Pilate on y trouve de l'igname, de la banane, de l'ananas, de l'orange, de l'avocat. A Bahon, les produits locaux étaient plus représentatifs au marché au mois d'août, bien qu'ils demeurent toujours en minorité par rapport aux produits importés. On y trouvait beaucoup de produits locaux sur les marchés tels que le vigna, le maïs, la banane, la pistache, l'igname, l'avocat, l'ananas, la canne à sucre, l'arbre à pin etc. On a constaté que le prix du pois congo était excessivement cher. Aussi, les produits tels que le haricot, le vigna, l'arachide sont présents sur le marché de Ranquitte. Cependant, le prix du haricot n'a pas connu vraiment une baisse malgré les récoltes. Au mois d'août, on a observé une augmentation du haricot sur les marchés du Borgne. De même, à St Raphaël, Les produits tels que le maïs, le haricot, le pois de souche, le riz, la banane, le manioc, la patate et les produits maraichers tels que l'épinard, le gombo, le poireau, l'oignon etc. y sont aussi disponibles.

Évolution des prix des produits alimentaires sur le marché

En glissement mensuelle, les prix des produits locaux sont majoritairement à la baisse contrairement à la période précédente bien que certains produits tels le riz, le petit mil soient affectés par une hausse de prix en juillet et le riz local, le haricot rouge, le pois congo en Août. D'un autre côté, les prix des produits importés sont proportionnellement à la baisse et à la hausse au mois de juillet. Par contre, ils sont majoritairement à la baisse au mois d'août. En effet, la baisse de prix a affecté 77.8% des produits locaux en juillet et 66.7 % au mois d'août. En revanche, la hausse de prix a affecté 22.2% des produits locaux en juillet et 33.3% en Août. Cependant, 50% des produits importés ont connu une baisse en juillet alors que 62.5% ont connu une baisse contre 37.5% qui ont connu une hausse en Août. C'est important de signaler que la baisse de prix observée au niveau des produits locaux particulièrement au mois d'août est dû aux récoltes obtenues qui ont augmenté le volume d'offre sur les marchés. Quant aux produits importés, leur baisse, semble-t-il, est influencée par celle des produits locaux provenant des récoltes. Par ailleurs, de légères variations de prix de la majorité des produits ont été enregistrées au cours des deux mois. Ainsi, les plus forts taux de variation obtenus concernent le pois inconnu qui a accusé un taux de (-12.5%) au mois de juillet et le pois congo 13.2% en Août. Les autres produits ont accusé des taux de variation allant de (-7.7%) à 8.2% en juillet et de (-12.8%) à 4% en Août.

En glissement annuel la situation était tout à fait différente avec une hausse de prix de la majorité des produits locaux et importés entre 2016 et 2017 comme pour la période précédente. En effet, les prix de la quasi-totalité des produits locaux ont connu une hausse en Juillet 2017 contre 77.8% en août. Quant aux produits importés, la majorité a aussi connu une hausse de prix qui a affecté 100% de ces produits en juillet et 87.5% au mois d'août. Cependant, les taux de variation de prix demeurent plus significatifs en juillet et août. Ainsi, en juillet, ils se situent inclusivement dans l'intervalle 1.6% et 23.4% et en août dans l'intervalle (-11%) et 35%. A noter que les plus forts taux de variation ont affecté le sorgho en juillet et août soit respectivement 59.9% et 52%.

En considérant les prix sur les différents marchés, ce du riz importé Bull a connu une certaine stabilité à Dondon,

Fig.4: Evolution du prix du riz importé sur les marchés ciblés au niveau du département

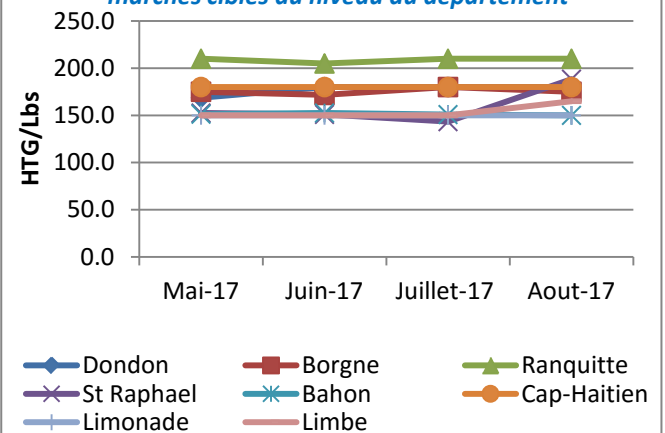


Fig.5: Evolution du prix du riz local sur les marchés ciblés au niveau du département

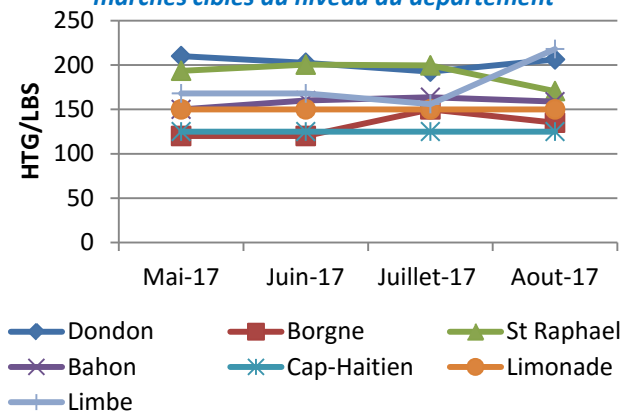
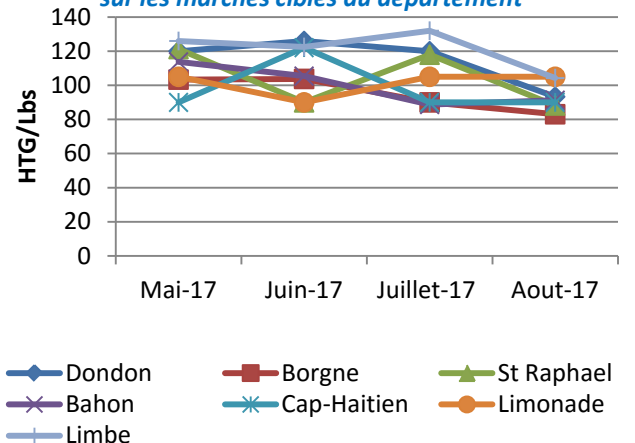


Fig.6: Evolution du prix du maïs moulu local sur les marchés cibles du département



Ranquitte, Bahon, Cap-Haïtien et Limonade durant la période. Il a connu une baisse au Borgne en août, à St Raphaël en Juillet tandis qu'une hausse a été observé au Borgne en Juillet, à St Raphaël et au Limbé en août. (Figure 4).

Pour ce qui concerne le riz local, une certaine stabilité a été observée sur les marchés du Cap-Haïtien, Limonade durant la période tandis qu'une baisse de prix a été enregistrée St Raphaël en juillet et août; à Dondon, Limbé en juillet et à Bahon, Borgne en Août. De plus, une hausse de prix à Bahon, Borgne en Juillet et à Dondon, Limbé en août. (Figure 5). Pour le maïs moulu local, son prix est stable sur les marchés du Cap-Haïtien, de Limonade en Août. Il a connu une baisse à Dondon, Borgne, Bahon durant la période; au Cap-Haïtien, Limonade en juillet et à St Raphaël, Limbé en août. Cependant, une hausse a été observée à St Raphaël, Limbé au cours du mois Juillet. (Figure 6).

Enfin, le prix du haricot noir a connu une certaine stabilité au Cap-Haïtien et Limbé au mois d'août tandis qu'une hausse a été observée sur les marchés de Dondon en juillet – août et sur les marchés de Borgne, Ranquitte en août. A noter qu'une baisse a été enregistrée à Borgne, Ranquitte, Cap-Haïtien Limbé en juillet et à St Raphaël, Bahon, Limonade durant la période. (Figure 7).

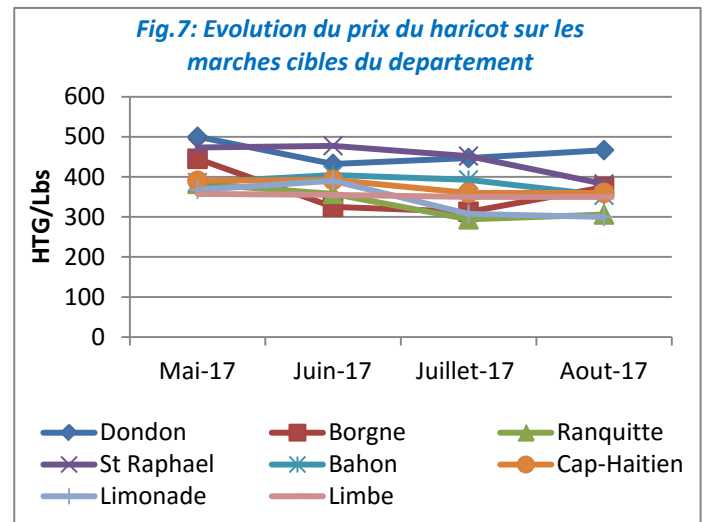
Conclusion et recommandations

Comme pour la période antérieure, les pluies enregistrées au cours de la période allant de juillet et août 2017 ont favorisé des semis et des plantations au niveau de presque toutes les communes du département pendant la campagne d'été. Elles ont aussi favorisé les récoltes des cultures mises en place durant la campagne antérieure. En effet, les récoltes de maïs, du vigna, de la banane, de la pistache, de la patate, du manioc, de l'igname, de l'arbre à pin, de l'arbre véritable, de l'avocat, des oranges douce et sure, de citron, de chadèque, d'ananas, de la canne à sucre ont été enregistrées. Aussi, la récolte de la noix de cajou a été observée sur les marchés de Ranquitte. En outre, ces différentes récoltes ont favorisé une certaine disponibilité et une certaine augmentation de l'offre en produits locaux sur les différents marchés et ont suscité une certaine baisse de prix de certains produits comme le maïs moulu et les haricots noir et rouge, la pistache, le pois inconnu, le maïs en grain ect. Ainsi, les prix des produits locaux sont majoritairement à la baisse contrairement à la période précédente bien que certains produits tels le riz, le petit mil soient affectés par une hausse de prix en juillet et le riz, le haricot rouge, le pois congo en Août. Cependant, pour les produits importés, leurs prix sont proportionnellement à la baisse et à la hausse au mois de juillet. Par contre, ils sont majoritairement à la baisse au mois d'août. D'une manière générale, la situation alimentaire au niveau du département semble être améliorée au cours de cette période avec l'augmentation de l'offre en produits locaux qui a facilité la baisse de prix de certains produits bien que le faible pouvoir d'achat des ménages persiste encore. De plus, la préparation pour la rentrée des classes en septembre a laissé pendant la situation économique des ménages vu que les récoltes sont presque toutes vendues vidant ainsi toutes les réserves. En outre, les perspectives sont jusqu'à présent bonnes, vu que la période de récoltes de maïs, de pois inconnu, de banane, de l'avocat, de manioc, de l'igname, des citrus bien que faible n'est pas encore à sa fin. Malgré tout, la situation alimentaire au niveau du département reste à surveiller vu qu'on est encore période cyclonique. En outre, les menaces comme la hausse du prix du carburant, l'instabilité socio-politique sont encore là et à n'importe quel moment pourraient changer la situation.

En ce sens, il est nécessaire d'y mener des actions pouvant pallier à un éventuel problème alimentaire. Parmi les actions à entreprendre, il y a lieu de poursuivre les recommandations faites antérieurement:

Il s'agit de :

- Planifier des interventions correspondant à la période cyclonique qui est déjà là;
- Promouvoir des activités de création d'emplois au bénéfice des ménages pauvres;
- Poursuivre les encadrements des exploitants en paquets techniques et intrants agricoles.



Nous apprécierons tout commentaire qui pourrait contribuer à faire de ce bulletin un outil plus utile.

Pour information et contact:

Agronome Rony Pierre pierre.ronyb65@yahoo.fr, Tél: 3723-7023/ 33672547

Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA): 2257-6333 ou

publication@cnsahaiti.org

Ou Saint-Val Raynold : 3416-4519; rsaintval@cnsahaiti.org/raynoldno@yahoo.fr